

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Jean Perrin - CPGE - MPSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Jean Perrin - CPGE - MPSI (8235)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Perrin - CPGE - MPSI (8235)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	3355	2203	1038	51

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Perrin - CPGE - MPSI (8235)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	991	677	344	9	17,6 %
			Masculin	2364	1526	694	42	82,4 %
			Total	3355	2203	1038	51	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Perrin - CPGE - MPSI (8235)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	114	8	2	0	0 %
				AB	490	139	21	0	0 %
				B	1266	930	271	27	52,9 %
				TB	1097	984	608	24	47,1 %
				TBF	151	142	136	0	0 %
				Total	3121	2203	1038	51	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	6	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	B	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	170	0	0	0	
				AB	25	0	0	0	
				B	16	0	0	0	
				TB	13	0	0	0	
				TBF	2	0	0	0	
				Total	226	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Perrin - CPGE - MPSI (8235)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2902	2188	1030	50	98 %
			En réorientation	166	11	6	1	2 %
			Non scolarisés	31	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	237	0	0	0	0 %
			Autres	19	4	2	0	0 %
			Total	3355	2203	1038	51	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Perrin - CPGE - MPSI (8235)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	2844	2110	993	48
			Autres doublettes	239	91	44	3
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Perrin - CPGE - MPSI (8235)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	92,2 %	95,9 %	95,8 %	94,1 %
		Autres doublettes	7,8 %	4,1 %	4,2 %	5,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats et classement en classe de première et de terminale (bulletins et fiche avenir)	Notes et appréciations de ces disciplines en 1ère et en Tale ; notes aux épreuves anticipées du bac de français et notes des épreuves terminales en enseignement de spécialité ; notes aux épreuves communes ; notes au baccalauréat et bulletins disponibles pour les candidats en réorientation.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à la poursuite d'étude dans une filière exigeante	Fiche Avenir, appréciations des bulletins de 1ère et de Tale. Résultats au DELF pour les candidats étrangers : C1 minimum.	Très important
Savoir-être	Capacité à d'investir, à travailler régulièrement, à respecter le cadre de travail nécessaire à une filière exigeante	Appréciations des bulletins de 1ère et de Tale, absences injustifiées et retard.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation , compétences de réflexion et d'argumentation attestées par les bulletins de 1ère et de Tale.	Appréciations des bulletins et avis de la fiche Avenir ; projet motivé pour les candidats en réorientation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La classe MPSI du lycée Jean Perrin recrute essentiellement des élèves ayant suivi les spécialités MATHS et PHYSIQUE-CHIMIE en Terminale générale ainsi quelques profils MATHS-SCIENCES INDUSTRIELLES et MATHS-INFO. La plupart de nos élèves ont suivi l'option maths experte qui est un bonus pour le classement final de leur dossier mais le fait de ne pas l'avoir suivie n'est pas éliminatoire pour les autres.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Certains dossiers peuvent être appelés assez tardivement (après la mi-août). Les candidats qui ont été classés doivent donc garder à l'esprit qu'ils peuvent recevoir une réponse d'admission fin août ou début septembre.

La quasi-totalité des étudiants MPSI accueillis à la rentrée avaient opté en Terminale pour les spécialités Mathématiques et Physique- Chimie ou Sciences de l'ingénieur ou Sciences du Numériques, et Mathématiques Expertes. Pour autant, d'autres profils sont possibles. Un module de remise à niveau est mis en place en début d'année pour ceux qui n'auraient pas suivi la spécialité Mathématiques Expertes. Nous invitons donc tous les candidats dont le profil est adapté à faire acte de candidature. Les élèves du supérieur en réorientation doivent bien expliquer leur démarche dans la lettre de motivation.

Signature :

Nicolas BOURGEOIS,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean
Perrin